Depuis 1882

RACING METRO 92

LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

RACING BUSINESS CLUB

SAISON 2011-2012

Depuis 1882

Racing Metro 92
Le club des Hauts-de-Seine

RACING BUSINESS CLUB

Une Histoire, une Légende

L'histoire commence en 1882 avec la naissance du rugby au Racing. Le club devient le premier club champion de France en 1892, la légende s'écrit alors…
Les années 90 voient apparaitre une génération exceptionnelle, emmenée notamment par Franck Mesnel, Jean-Baptiste Lafond et Eric Blanc. Elle allie talent et audace avec brio. Aujourd'hui, le Racing, associé à l'US Métro perpétue la tradition en relevant avec succès le défi de l'élite à travers le Racing Metro 92.
Le Racing c'est le travail, l'effort et la combativité assaisonnés d'une sorte de légèreté élégante et joyeuse : c'est la French attitude, mélange de fairplay, de solidarité et de convivialité. Le Racing incarne le rugby : un sport de voyou joué par des gentlemen. C'est faire sérieux sans se prendre au sérieux.

Un avenir

Les arrivées à la tête du club de Jacky Lorenzetti et de Pierre Berbizier, respectivement en 2006 et 2007, permettent de construire un projet ambitieux : rivaliser avec les meilleurs. Pour ses projets d'avenir le club base son développement sur deux piliers : son centre de formation qui a permis à 6 joueurs de participer à des matchs de Top 14 Orange lors de la saison 2010/2011 et la construction de son futur stade à l'horizon 2014.
Le Racing Metro 92 est devenu champion de France Pro D2 en mai 2009 et a su s'imposer parmi les grands du Top 14 Orange dès sa 1ère saison dans l'élite ! La saison 2010-2011 reste dans la continuité de la première. La légende continue…
Un effectif riche composé de stars du rugby hexagonal et mondial (Sébastien Chabal, Lionel Nallet, François Steyn, Juan Martin Hernandez…) et d'Espoirs du rugby français (Jonathan Wisniewski, Henry Chavancy…) permet au club de se doter des moyens de ses ambitions. En attendant les renforts d'autres grands noms du monde de l'ovalie pour la saison 2011-2012, nous vous donnons rendez-vous pour cette nouvelle saison qui s'annonce une fois encore riche en émotions, pour le plus grand bonheur de nos supporters et de nos partenaires, pour que le Racing Metro 92 vise encore plus haut.

RACING METRO 92
Direction des partenariats
1 rue du Docteur Ténine – 92160 ANTONY
partenaires@racing-metro92.fr
Tél : 01 41 87 51 10 – Fax : 01 41 87 51 39

Racing Metro 92
Le club des Hauts-de-Seine

RACING BUSINESS CLUB

L'OFFRE

Pour sa 3ème saison en Top 14 Orange, le Racing Metro 92 vous propose d'assister aux 16 matchs à domicile (13 matchs de Top 14 + 3 matchs de H-Cup) tout en vous permettant de convier vos clients dans les conditions idéales de rencontres et d'échanges VIP. C'est pourquoi, en intégrant le Racing Business Club, vous rejoignez l'histoire, les couleurs et les valeurs d'un club mythique du rugby. Vous serez accueillis comme un membre à part entière du club par ses dirigeants, ses joueurs et autres partenaires, présents et disponibles à vos côtés tout au long de la saison.
Être membre du Racing Business Club, c'est d'abord être supporter mais c'est aussi l'assurance de pouvoir :

Assister à tous les matchs du RM92 à domicile (délocalisations de matchs incluses) en VIP :

- Hospitalité Officielle d'avant et après-match dans l'Espace Partenaire de la Cité de l'Eau
- Parking (1 pour 4 VIP)
- Accueil Hôtesses, table personnalisée
- Buffet déjeunatoire ou dînatoire, privilégiant les produits du terroir
- Places 1ère catégorie en Tribune Principale (housses personnalisées au nom de l'entreprise…)
- Animation dans l'espace réceptif (jeux-concours, interviews du staff des 2 clubs, photographes…)
- Présence de joueurs et du staff des deux équipes après le match
- Cadeau officiel pour chaque invité

Et bénéficier :

- D'avantages exclusifs en collaboration avec nos partenaires
- D'un cercle d'échanges conviviaux, rugbystiques et professionnels
- De rendez-vous privilégiés avec les joueurs et le staff du club
- De la priorité sur les packs VIP pour les matchs de gala et phases finales du Top 14 Orange et de la H-Cup

RACING METRO 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

RACING BUSINESS CLUB

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Commande
La signature d'une commande par le client et/ou son mandataire dûment habilité vaut commande ferme et définitive de leur part et implique l'acceptation sans réserve des conditions générales. Les présentes conditions générales prévalent, notamment, sur tout bon de commande et de conditions générales d'achat du client, sauf accord particulier entre les parties.
La commande est faite directement par le client ou par l'intermédiaire d'un mandataire dûment désigné par ce dernier. Le client ou son mandataire devra communiquer aux Racing Métro 92 une attestation établie par le client, certifiant l'existence et les limites du mandat consenti par celui-ci au mandataire, étant précisé qu'à défaut de remise d'une telle attestation, le Racing Métro 92 se réserve le droit de ne pas exécuter une commande faite par un mandataire.
Sans préjudice de l'application des dispositions figurants ci-après, le Racing Métro 92 pourra discrétionnairement considérer la commande comme nulle dans les cas suivants :
- non-paiement par le client et/ou son mandataire de tout ou partie des montants devant être réglés à la commande comme prévu, le cas échéant au bon de commande,
- non-production de tout ou partie des garanties devant être fournies à la commande comme prévu, le cas échéant au bon de commande.

Exécution de la commande
Le client et/ou son mandataire s'engage à ne rien faire ou diffuser dans le cadre des prestations fournies qui soit susceptible de contrevenir à tous droits, législations ou réglementations, nationales ou internationales, ainsi qu'à l'éthique sportive, ou comporter une quelconque allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers, des matchs et rencontres et de leurs organisations.
Ils garantissent le Racing Métro 92 contre tous recours à cet égard et acceptent par avance, à première demande du Racing Métro 92, de modifier les éléments qui ne respecteraient pas les prescriptions susvisées. Le non-respect des délais et présentes prescriptions autorisent de plein droit le Racing Métro 92 à annuler ou suspendre l'exécution des prestations, le prix restant en tout état de cause exigible dans cette hypothèse.

Prestations de relations publiques
Concernant les prestations de relations publiques et locations d'espaces, le client s'oblige à respecter et à faire respecter par tous ses préposés et invités le cas échéant, les règlements et consignes de sécurité, d'ordre et de police en vigueur dans l'espace où se déroulent les prestations.
Le client est informé qu'aucune personne ne saurait être admise dans cet espace sans être dûment munie d'un titre officiel et/ou remise par le Racing Métro 92 : dans tout les cas, le Racing Métro 92 se réserve le droit de refuser l'accès et/ou d'exclure de cet espace , toute personne dont la tenue ou le comportement serait susceptible de nuire au bon déroulement de l'événement sportif concerné ou des prestations ou ne respectant pas les règlements et consignes susvisés, le client renonçant à toutes réclamations de ce fait.

Modifications des prestations et annulation des prestations par le client
Toute demande par le client ou son mandataire de modification et/ou report des prestations commandées devra être formulée par écrit et sera soumise à l'acceptation préalable et écrite du Racing Métro 92. De telles demandes pourront entrainer une révision du prix et le demandeur prendra à sa charge les éventuels frais supplémentaires nécessités.

Reports, annulation & modification des manifestations
En aucun cas, le Racing Métro 92 ne peut être tenu pour responsable d'éventuels reports, modifications ou annulations de matchs ou manifestations sportives ou encore de la non-exécution des prestations commandées en raison ou non d'un cas de force majeure. Le client reconnait avoir été informé du risque résultant de l'annulation totale ou partielle de la manifestation et renonce d'ores et déjà à toutes actions en responsabilité à l'encontre du Racing Métro 92, aux fins d'obtenir un remboursement et/ou des dommages et intérêts pour ces motifs.

Prix - modalités de facturation – conditions de règlement
Prix – Les prix mentionnés aux devis et/ou bon de commande sont ceux en vigueur au moment de la passation de la commande et s'entendent hors taxes, à l'exception des prestations de voyage et d'hébergement.
Facturation – Toutes les factures de la société sont payables à réception de facture.
Règlement – Toutes les factures du RACING METRO 92 sont payables au siège social du club par chèque ou virement bancaire à réception de facture.
Retard de règlement – Le non paiement des factures de la société aux dates prévues sur la facture entrainera, après mise en demeure, des pénalités de retard calculées à taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur au cours de la période considérée.
Annulation – En cas d'annulation de la commande par le client, ce dernier réglera au Racing Métro 92 :
- 75 % du montant total de la commande, pour toute annulation intervenant plus de 30 jours avant le début de l'exécution de la commande,
- l'intégralité du montant dû au titre de la prestation, pour toute annulation intervenant dans les 30 jours précédant le début de l'exécution de la commande.

Responsabilité du client
Le client sera responsable pendant toute la durée du contrat de tous faits et de ses invités, préposés et/ou agents dans l'enceinte du stade et particulièrement dans l'espace réceptif. En outre le client s'engage à souscrire une assurance couvrant la responsabilité civile pour tous types de dommages corporels, matériels et immatériels, directs ou indirects, causés du fait des personnes et à maintenir cette assurance en état de validité et à en justifier sur simple demande du Racing Métro 92.

Réclamations
Aucune réclamation portant sur les prestations ne sera recevable plus de 72 heures après son déroulement. Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 8 jours ouvrables suivant la date d'envoie de la facture. En cas de désaccord sur une partie du montant de la facture, le client s'engage en tout état de cause à régler le montant non contesté de celle-ci sans délai.

Portée des conditions générales de vente
Les présentes conditions s'appliquent pour autant que le devis et/ou bon de commande ne prévoie pas de dispositions contraires.

Contestations
Toute réclamation quelle qu'en soit la nature, ne pourra être opposable au Racing Métro 92 que sous réserve qu'elle soit effectuée par écrit (en LRAR) dans un délai qui ne saurait excéder 7 jours calendaires après la survenance du fait reproché. En cas de désaccord sur une partie du montant de la facture établie par le Racing Métro 92, le client s'engage en tout état de cause à régler le montant non contesté de celle-ci sans délai.
Pour le cas où la responsabilité du Racing Métro 92 serait retenue à l'égard d'un fait dommageable, l'évaluation du préjudice est contractuellement limitée au maximum au montant facturé par le Racing Métro 92 au client pour la prestation concernée.
Le client et son mandataire ne pourront céder, partager ou transférer, en tout ou en partie et à quiconque les prestations commandées. Il est expressément convenu entre les parties que toutes les tolérances admises par le Racing Métro 92, qu'elles qu'en aient pu être la fréquence et la durée ne pourront jamais être considérées comme modifiant les présentes et être à priori génératrice d'un quelconque droit.
L'annulation de toute disposition des présentes par une juridiction quelconque ne saurait porter atteinte aux autres dispositions ou affecter la licéité ou l'applicabilité de cette disposition devant une autre juridiction. Les présentes seront interprétées conformément à la loi française. Toute contestation, née de l'interprétation et/ou de l'exécution des documents contractuels acceptés par les parties, à défaut d'accord aimable de celles-ci, sont de la compétence des tribunaux de Paris.

Date, signature et cachet de la société

RACING METRO 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

RACING BUSINESS CLUB

BON DE COMMANDE

Nom de la société : ……

N° RCS : ……

N° TVA Intracommunautaire : ……

Nom du Responsable : ……

Fonction : ……

Adresse : ……

Ville : ……

Code postal : ……

N° de téléphone : …… N° Mobile : ……

N° de Fax : ……

Email : ……

PRESTATIONS VIP DU RACING-MÉTRO 92 / SAISON 2011-2012

(*Hors Taxes Annuelles - À régler à réception de la facture)

Nb Packs	Prix Unitaire
1 Pack VIP	> 4 560 € HT* x .....=.....
4 Packs VIP	>18 240 € HT* x .....=.....
5 Packs VIP	> 22 800 € HT* x .....=.....
10 Packs VIP	> 45 600 € HT* x .....=.....

Total HT à régler = ...

CONDITIONS DE RÉGLEMENT : 100% à la signature
À RETOURNER SIGNÉ ET TAMPONNÉ AVEC LE CACHET DE LA SOCIÉTÉ

Depuis 1882

Racing Metro 92

Le club des Hauts-de-Seine

RACING METRO 92
Direction des partenariats
1 rue du Docteur Ténine – 92160 ANTONY
partenaires@racing-metro92.fr
Tél : 01 41 87 51 10 – Fax : 01 41 87 51 39
www.racing-metro92.com